



Le 4 mars 2020

Par messenger

Me Steve Cadrin
Dufresne Hébert Comeau Avocats
2955, rue Jules-Brillant
Bureau 301
Laval (Québec) H7P 6B2

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.Simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Dossier Régie: R-4091-2019
Notre dossier: R057213

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 18 918.53 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association des hôteliers du Québec et Association des restaurateurs du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-019 rendue par la Régie de l'énergie le 18 février 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL

/jl

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 4 mars 2020

Par messenger

Me André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
800, rue du Square Victoria
Bureau 3700
C.P. 242 Succ. Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1E9

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.Simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Dossier Régie: R-4091-2019
Notre dossier: R057213

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 29 701,38 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-019 rendue par la Régie de l'énergie le 18 février 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Simon Turmel*
SIMON TURMEL
/jl

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 4 mars 2020

Par messenger

Me Geneviève Paquet
3090, boulevard Le Carrefour, suite 200,
Laval (Québec) H7T 2J7

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.Simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Dossier Régie: R-4091-2019
Notre dossier: R057213

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 17 379,37 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente le Groupe de recherche appliquée en macro-écologie dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-019 rendue par la Régie de l'énergie le 18 février 2020.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) *Simon Turmel*
SIMON TURMEL
/jl

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 4 mars 2020

Par messenger

Mme Laurence Leduc-Primeau
ROEE
3522, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3P6

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.Simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Dossier Régie: R-4091-2019
Notre dossier: R057213

Madame,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 20 000 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente le Regroupement des organismes environnementaux en énergie dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-019 rendue par la Régie de l'énergie le 18 février 2020.

Veuillez agréer, madame, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL

/jl

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 4 mars 2020

Par messenger

Me Dominique Neuman
1535, Sherbrooke Ouest
RC Local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.Simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Dossier Régie: R-4091-2019
Notre dossier: R057213

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 25 000 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-019 rendue par la Régie de l'énergie le 18 février 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL

/jl

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 4 mars 2020

Par messenger

Me Hélène Sicard
UC
7000, avenue du Parc, bureau 201
Montréal (Québec), H3N 1X1

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.Simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Dossier Régie: R-4091-2019
Notre dossier: R057213

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 11 323,74 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Union des consommateurs dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-019 rendue par la Régie de l'énergie le 18 février 2020.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) *Simon Turmel*
SIMON TURMEL
/jl

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)